

# CLINIQUE MÉDICALE

## L'EXAMEN PHYSIQUE

### EN MÉDECINE DU TRAVAIL

*Compte rendu des débats  
du Congrès de l'Ass. SMT, 9 et 10 décembre 2006*

Comme tout médecin qui se respecte, cela paraît évident qu'un médecin du travail examine la personne qu'il a en face de lui. L'examen physique comme thème du Congrès de décembre s'inscrit donc dans la continuité de la clinique médicale du travail. Mais cette pratique entraîne quelques questionnements notamment :

- Que faire lors de cet examen ?
- Comment le faire ?
- Pourquoi le faire ?

Les réponses peuvent varier considérablement d'un médecin du travail à l'autre.

Ce thème a pris de l'ampleur suite au mémoire de DES d'une jeune consœur en reconversion. D'urgentiste, elle est devenue médecin du travail et très rapidement la relation au corps de l'examen clinique des salariés lui pose question.

- À quoi cet examen est-il relié ?
- Quelle est l'utilité d'examiner des gens bien portants ?

Aux urgences, dit-elle, ça coule de source ; cet examen est en lien direct avec la douleur et la conduite à tenir qui en découlera. Pourquoi ce lien ne lui a-t-il pas paru exister en médecine du travail ? N'existerait-il qu'un lien entre examen et corps malades ? Pour essayer de mieux comprendre, elle décide d'en faire son sujet de mémoire.

Elle est amenée à rencontrer des médecins du travail en activité et à les questionner. Dix médecins ont ainsi été « enquêtés ». Cela lui a permis d'entrer dans l'intimité professionnelle de ces médecins et positionner l'examen clinique, l'importance de la présence du corps dans une consultation de médecine du travail. Que ce corps on ne le touche pas systématiquement. Comme s'il existait une inconscience qui guidait le médecin du travail pour faire ou ne pas faire cet examen clinique. Cet inconscient semble prendre des informations tout au long de l'entretien avec le salarié.

Pouvons nous dire que de ne pas faire systématiquement un examen clinique relève d'une grande confiance construite avec le salarié ? Mais cet examen clinique permet d'entrer en contact d'une autre façon. Ce rapport au corps, le toucher, permettrait de mettre en débat des maux non encore expri-

més, des maux qui passent par le corps et qui ne sont pas encore pensés.

Peut on penser que, quand il n'y a rien qui est lâché par les mots, il reste les maux du corps. Corps comme vecteur des traces du travail ? Comment le travail peut-il se lire sur le corps, dans le corps ?

Jusqu'à présent, cette question de l'examen physique a été occultée. La réflexion de groupe menée ce jour a apporté des précisions que nous pouvons résumer en quelques points.

- L'important, c'est avant et après l'examen :
  - ➔ par l'explication de ce que l'on fait, de ce que l'on cherche, à quoi cela sert ;
  - ➔ par le dialogue avec le salarié, en s'informant sur son travail, son ressenti, ses inquiétudes, les difficultés rencontrées ;
  - ➔ par l'explication des conclusions de cet examen.

➤ Ensuite l'examen physique clinique s'inscrit dans la continuité de ce dialogue. On essaie de pratiquer un examen complet si possible du moins à l'embauche. On effectue un examen général, comme le font ou devraient le faire tous les médecins, en insistant sur des points particuliers : cœur s'il effectue des travaux lourds, genoux si le salarié travaille à genoux, tout en expliquant ce qu'on fait et pourquoi on le fait. Le corps est représenté comme un outil de travail. La personne veut comprendre pourquoi elle a mal ; on peut essayer de décomposer les gestes, expliquer le pourquoi de la douleur, de la nécessité de ménager le corps et certaines articulations en particulier.

➤ Des questions annexes se font jour, comme celle du déshabillage : quelle tenue demander pour l'examen ? Quelqu'un peut-il refuser de se déshabiller et de se soumettre à l'examen physique ? Avant tout, ce qu'il faut éviter, c'est le déshabillage avant le dialogue.

Mais nous raisonnons de notre point de vue de médecin du travail qui n'est pas choisi par le salarié qui n'est pas « patient ». Que savons nous finalement des attentes de ces salariés non patients ? Ne nous renvoient-ils pas à notre

métier de médecin ? Quelles inquiétudes peut soulever la consultation en médecine du travail ? « *Alors docteur, comment me trouvez vous ? Tout va bien ?* » nous l'entendons souvent. Donc c'est bien un moment où les mots retenus peuvent surgir. De nouvelles questions sont travaillées. Je dirai comme tout médecin : quel sens donner à ces deux contacts verbal/physique ? Ce métier n'a-t-il pas un rapport au corps ? N'est-ce pas un corps que tout médecin voit d'abord quand il va chercher son « patient/salarié » en salle d'attente. Puis le verbe vient !

Quelle que soit la spécialité exercée, la maladie est en toile de fond et pour nous c'est la maladie liée au travail. Cette approche du corps doit nous permettre ainsi d'établir un diagnostic. Ce contact physique peut-il permettre d'apprivoiser des personnes ? Mais quel corps examinons nous ?

- un corps machine ?
- un corps outil ?
- un corps sexué ?
- un corps habité ?

Quand un médecin examine, quel corps utilise t-il ?

- un corps neutre ?
- un corps sexué ?
- un corps outil ?

Mais le rapport au corps n'est pas que lors de l'examen clinique, il est aussi dans l'attitude physique que le salarié prend lors de l'entretien et de la réponse clinique que le médecin donne en s'approchant, en reculant, en essayant déjà de toucher la personne. Nous pouvons dire qu'il n'y a pas de « travailler » sans engagement du corps.

Ce corps est le baromètre de cet engagement :

- marques d'usure,
- marques de fatigue,
- pathologies professionnelles.

Finalement, comment procéder ? Attention à ne pas faire d'examen vide de sens, c'est sans intérêt. Dès qu'on dérape dans une pratique du seul corps, on tombe dans une démarche clinique classique. Examinons nous le corps biologique, érotique ou le corps engagé dans le travail ?

- Il y a le corps énigme : ce n'est qu'au moment du toucher que les choses peuvent apparaître et se débloquent.
- Il y a les défenses naturelles du corps où il vaut mieux ne pas mettre le doigt.
- Il y a le corps dans la vie personnelle des salariés qui désinvestissent le travail et qui se construisent autrement dans d'autres activités.
- Il y a l'engagement du corps dans le sport ; l'articulation du temps entre temps du sport et temps du travail pose question.
- Il y a l'engagement du corps des femmes dans le ménage. Il peut y avoir un rapport avec les troubles musculo-squelettiques.
- Il y a le parler des souffrances du corps des autres pour parler de soi même.

Mais parfois il n'y a pas d'accroche : le salarié ne dit rien. Il ne faut pas se contenter de faire un examen vide de sens, on cherche une symptomatologie possible. On trouve toujours un lien avec ce qui pourrait arriver par le travail. Mais attention à certaines dérives ou excès : il n'est pas certain que si la séméiologie clinique est très instruite, on aura toutes les clés du diagnostic.

## EN CONCLUSION

Il n'y a pas de « travailler » sans engagement du corps. C'est à ce corps là que nous avons à faire lors des consultations. Comment alors travailler avec le salarié la question de ces symptômes ? Comment lui permettre de se les réapproprier, de leur donner un sens ? Comment faire pour qu'il se réapproprie ce corps souffrant et faire qu'il souffre moins ? Faisons nous une clinique de la maladie ? Ou une clinique de la santé ? Évitions le piège du diagnostic qui occulte souvent le lien avec le travail du salarié. Entendons la souffrance, n'essayons pas de porter à tout prix un diagnostic. Cela pourrait faire suspecter qu'on doute de sa bonne foi.

*Josiane CREMON, Jean-Marie EBER*  
Rapporteurs

## BULLETIN D'ADHÉSION

### Coupon à renvoyer à :

Association SMT 25 rue Edmond Nocard 94410 ST MAURICE

Tél. 06 79 72 44 30 / courriel : [a.smt@wanadoo.fr](mailto:a.smt@wanadoo.fr) / internet : <http://www.a-smt.org>

- Je suis intéressé(e) par les réflexions de l'ass. SMT et j'adhère pour l'année 2007
- Je suis adhérent à l'association et je règle ma cotisation 2007

Ci-joint un chèque bancaire ou postal de 95 € à l'ordre de Association Santé et Médecine du Travail

Nom : ..... Adresse : .....

Prénom : ..... .....

Courriel : .....